



Rendez-vous d'échange et d'information
du mouvement communautaire lanauois
Le 28 octobre 2010

Décodons les médias,
pour ne pas se faire manipuler !



Santé

Gratuité

Universalité

Services sociaux

Éducation

Démocratie

Action Communautaire

Pratiques citoyennes

Environnement

Protégeons le tissu social québécois...
Et agissons !



Décodons les médias, pour ne pas se faire manipuler !

La TROCL tient à remercier le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et de Chaudières-Appalaches qui nous a généreusement offert un modèle d'animation d'atelier sur les médias, ainsi qu'une grille d'analyse d'un article de journal.

MISE EN CONTEXTE...

Le discours dominant est porté par les médias qui influencent l'opinion publique selon leur allégeance. La mission première des médias étant d'informer, comment s'y retrouver lorsque l'objectivité n'est pas au rendez-vous? Et, comment se fait-il que les médias puissent nous sembler avoir un parti pris? Ceci s'explique par le phénomène de la concentration et de la convergence des médias, et le Québec n'y a pas échappé. Ceci s'explique aussi par l'évolution des technologies de l'information et des communications, qui placent le citoyen devant une multitude d'informations pas toujours si « formelles », relevant souvent plus de l'opinion personnelle que de l'analyse objective des faits. Développer notre esprit critique face à ce que nous recevons comme informations, au jour le jour, devient alors primordial.

VOUS AVEZ DIT CONCENTRATION ET CONVERGENCE DES MÉDIAS?

La concentration des médias, cela veut dire : la tendance de concentration verticale et horizontale des entreprises de presse (journaux, magazines, télévisions, radios, etc.). La concentration verticale est le fait, pour une entreprise, de contrôler toute la chaîne de production d'un produit, de l'envoi des journalistes sur le terrain, jusqu'à l'impression d'un journal, par exemple. La concentration horizontale désigne le contrôle d'un groupe sur tout un secteur d'activité. Des conglomérats de presse, possédant plusieurs types de médias à la fois (télévision, radio, journaux...) sont ainsi formés.

La convergence des médias, cela veut dire : la coordination des idées, qui peut correspondre à la possession de plusieurs types de médias par des conglomérats médiatiques dans un même marché.

Au Québec, la concentration de la presse est bel et bien présente et peut expliquer le phénomène de la convergence qui y a aussi sa place. Power Corporation et Quebecor contrôlent tous les quotidiens sauf « Le Devoir », qui détient une mince part du marché, soit 2,5 % du tirage total. Un troisième groupe, Transcontinental, se partage avec Quebecor la majorité des hebdomadaires régionaux. À peu près toutes les imprimeries du Québec sont la propriété du Groupe Transcontinental et de Quebecor. Transcontinental imprime les journaux de Power Corporation, groupe avec lequel il est également en partenariat pour la production du journal Métro à Montréal. Quebecor, quant à lui, produit et imprime le journal 24H Montréal et imprime aussi Le Devoir. À cette concentration horizontale s'ajoute celle avec les médias électroniques¹.

¹ Pierre Dubuc, La presse libre et indépendante, L'aut'journal, le 13 mars 2008.



Selon une enquête du Devoir menée en 2007 auprès de 385 journalistes travaillant principalement pour Radio-Canada, Gesca (filiale de la Power Corporation) et Quebecor, la grande majorité de ceux-ci sont d'avis que la concentration et la convergence des médias nuisent à la qualité, à la diversité et, surtout, à l'intégrité de l'information, qui serait détournée du service public afin de satisfaire des intérêts particuliers. Les journalistes témoignent de leur incapacité de critiquer leur propre média, même lorsque celui-ci a manqué de rigueur dans son traitement de l'information. Ils affirment, en majorité, ne pouvoir diffuser des informations qui nuisent aux intérêts de leur employeur². Les journalistes du Québec seraient-ils des « demi-journalistes » à la merci d'employeurs qui décident quel événement ou non-événement sera couvert et jusqu'à la manière dont il le sera ou ne le sera pas? Poser la question, c'est presque y répondre... Mais qui sont ces conglomérats, ces employeurs?

- ▶ *La Société Radio-Canada (SRC) est une société d'État canadienne. En tant que société d'État, la SRC fonctionne de façon autonome par rapport au gouvernement. Le mandat de la Société Radio-Canada est fixé par la Loi sur la Radiodiffusion adoptée en 1991. Le fait d'être une société d'État ne met pas la SRC à l'abri des critiques et des soupçons de partialité. Au sein des médias privés, on l'accuse parfois de véhiculer un message élitiste et de gauche. Dans les milieux intellectuels et dans les médias de gauche, certains accusent la SRC de servir, par la propagande, les fins politiques du parti au pouvoir à Ottawa*³.
- ▶ *Gesca Limitée est une filiale de la Power Corporation du Canada. Elle est responsable de la publication de sept journaux québécois et ontariens, dont les pages et la politique éditoriale sont ouvertement en faveur du fédéralisme canadien. Les publications de Gesca au Québec sont : La Presse, Le Soleil, La Voix de l'Est, La Tribune, Le Nouvelliste et Le Droit (un quotidien d'Ottawa publié en Ontario et au Québec)*⁴.
- ▶ *Quebecor Media, filiale de Quebecor, est une entreprise québécoise spécialisée dans le domaine des communications de masse. Elle est constituée d'un ensemble d'entreprises : journaux, livres, magazines, télévision par câble, télévision, radio, Internet, etc. Quebecor Media appartient conjointement à la Caisse de dépôt et placement du Québec (45%) et à Quebecor (55%). Une des filiales de Quebecor, Sun Media Corporation, est le propriétaire de plusieurs quotidiens tabloïds canadiens à haute circulation. Les publications de Sun Media Corporation au Québec sont principalement le Journal de Montréal, le Journal de Québec, le Journal de Sherbrooke, 24H Montréal et plusieurs hebdomadaires régionaux*⁵.
- ▶ *Média Transcontinental est un chef de file canadien en média et marketing. Il est numéro un au Québec, et deuxième au Canada, dans l'édition de journaux locaux et régionaux.*

Le problème souvent vécu par un journaliste, c'est qu'il n'est pas légalement reconnu comme un professionnel, comme un médecin par exemple. Son statut d'emploi est celui « d'employé ». Ceci le prive, en partie, de son autonomie à servir avant tout l'intérêt public, puisqu'il doit être loyal envers son employeur. Parfois, le droit du public à une information de qualité est biaisé par ce rapport de force inégal qui pose, aussi, des problèmes d'ordre éthique. Ceci peut aussi provoquer une baisse de la crédibilité des informations transmises... et des journalistes qui acceptent de les transmettre.

² Marc-François Bernier, Le Devoir.com, 6 décembre 2008.

³ Wikipédia, L'encyclopédie libre, http://fr.wikipedia.org/wiki/Soci%C3%A9t%C3%A9_Radio-Canada

⁴ *Ibid*

⁵ *Ibid*



Un autre problème qui se pose est celui de la compétition. Dans notre monde actuel, n'importe qui peut jouer au journaliste, particulièrement grâce aux nombreuses plateformes accessibles sur Internet. Les « vrais » journalistes n'ont pas encore à leur portée, un outil essentiel qui favoriserait la diffusion d'une information juste, servant avant tout l'intérêt public, c'est-à-dire, des règles déontologiques défendues par un ordre professionnel.

DE LA CONCENTRATION AU CONFLIT D'INTÉRÊT, IL N'Y A QU'UN PETIT PAS...

La santé figure en première place des préoccupations des québécoisEs et les grands médias y ont accordé des milliers de pages ces dernières années. Actuellement, la privatisation est la solution la plus souvent nommée, dans ces grands médias, pour régler les problématiques spécifiques au réseau public de la santé du Québec. Par contre, ces mêmes médias ne mentionnent pas qui seraient les principaux bénéficiaires de cette privatisation. De nombreuses études sur la question en viennent à la conclusion que les principaux bénéficiaires d'une telle privatisation sont les compagnies d'assurances. Aux États-Unis, il est admis, par tous les observateurs de la scène politique, que c'est le lobby des compagnies d'assurances qui s'oppose farouchement au projet d'instaurer un système public de santé plus accessible et généreux. Au Canada, ce lobby ne semble pas exister... Du moins, les grands médias n'en parlent jamais. Serait-ce parce que Power Corporation, le propriétaire par l'entremise de Gesca de nombreux quotidiens du Québec, est également le propriétaire des deux plus importantes compagnies d'assurances au Canada : la Great-West et la London Life?

EN CONCLUSION...

Il existe des publications accessibles qui valent la peine que l'on s'y attarde pour avoir une autre vision que celle du discours dominant. Hormis Le Devoir, d'autres publications indépendantes survivent dont : L'Aut'Journal, Le Voir, L'Itinéraire, L'Écrivain public, À Bâbord, Le Couac, Le Mouton noir, Rue Frontenac, Le Journal des Alternatives, etc. Par contre, depuis 2003, la suppression de la presque totalité des subventions gouvernementales (provinciales et fédérales) à de petites publications indépendantes ou distribuées gratuitement (pendant que les publications commerciales importantes continuaient d'être subventionnées) a provoqué la fermeture de certains magazines dont, Recto Verso et À Cause. Nos gouvernements seraient-ils complices de la concentration des médias? Comme québécoisEs, nous pouvons, bien entendu, affûter notre esprit critique, mais nous avons aussi une responsabilité : celle d'exiger notre droit à une information de qualité, libre objective et indépendante. Aussi, même si la presse indépendante n'est pas forte au Québec, elle n'est pas morte pour autant, à nous de la soutenir, entre autres, par l'abonnement ou, pourquoi pas, par la gratuité de notre plume.



Protégeons le tissu social québécois !



Notes complémentaires :



EXERCICE D'ANALYSE D'UN ARTICLE DE JOURNAL

Nous vous invitons à passer à l'analyse, partielle, d'un article de journal. La grille proposée est considérablement réduite (temps d'atelier oblige). Par contre, vous avez la version intégrale de la grille d'analyse dans vos outils ainsi qu'une proposition d'animation à faire avec vos membres. Nous vous encourageons fortement à tenir ce type d'activité dans votre organisme !

Information de base		
1	Quel est le titre de l'article ?	
2	Qui est l'auteur ?	
3	De quel média s'agit-il et à qui appartient-il ?	
4	De quoi est-il question dans cet article ? Quel en est le sujet ?	
Le contenu		
5	Quels arguments sont invoqués ? Sont-ils contradictoires ?	
6	Quelles valeurs semblent être adoptées ?	
7	Avez-vous l'impression d'avoir les informations nécessaires pour vous faire une idée juste sur le sujet de l'article ?	
L'analyse		
8	D'après vous le média (ou son propriétaire) a-t-il des intérêts politiques ou économiques par rapport au sujet traité ?	
9	La présentation des faits semble-t-elle biaisée ? Avez-vous l'impression qu'on fait un traitement sensationnaliste de l'information ?	
10	Quelle est l'intention de communication de l'auteur ? (informer, convaincre, distraire, etc.)	